



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24135881



09 SEP 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0479 241 267**

Nom

(en entier) : **IMAX PRO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Pré Clamin 1 à 4920 Aywaille**

Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire aux comptes

Extrait des résolutions écrites des actionnaires du 29 juillet 2024 :

" 1. Nomination d'un commissaire aux comptes

Les actionnaires de la Société confient à l'unanimité un mandat de commissaire aux comptes de la Société à la société à responsabilité limitée DGST Réviseurs d'Entreprises (numéro IBR B00288) dont le siège est établi au 28A Avenue Emile Van Becelaere à 1170 Watermael-Boitsfort, représentée par Monsieur Michel Lecoq (numéro IBR A01756) et / ou Monsieur Alain Guillaume (numéro IBR A02054), réviseurs d'entreprises à compter du 22 décembre 2023 pour une période de trois ans portant sur le contrôle des exercices se terminant le 31 décembre 2023, 2024 et 2025.

[...]

2. Pouvoirs

Les actionnaires de la Société décident de donner tous les pouvoirs à Me Baudouin Paquot, Me Maceo Luntumbue ou tout autre avocat du cabinet d'avocats Tetra Law, dont le siège social est situé à 1050 Bruxelles, avenue Louise 240/3, avec pouvoir d'agir seul et faculté de substitution, pour accomplir, chacun agissant seul ou conjointement, au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux décisions adoptées lors de la présente assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait des présentes décisions de l'assemblée générale aux Annexes au Moniteur belge, la mise à jour de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire."

Pour extrait analytique et conforme

Maceo Luntumbue
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).